

RCS : MANOSQUE

Code greffe : 0401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MANOSQUE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1989 B 00045

Numéro SIREN : 350 551 255

Nom ou dénomination : MENUISERIE BASSANELLI M.B.B.

Ce dépôt a été enregistré le 27/07/2020 sous le numéro de dépôt 1646

**DEPOT COMPTES ANNUELS**

**MENUISERIE BASSANELLI M.B.B.**

RCS MANOSQUE  
350 551 255 89 B 45

DEPOT AU GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE MANOSQUE  
SOUS LE N° 2020/B 1646  
MANOSQUE, LE 27/07/2020  
LE GREFFIER ASSOCIE,



Certifié conforme  

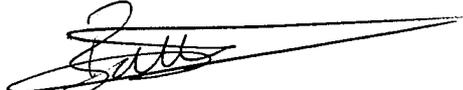

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

① **BILAN - ACTIF**

DGFIP N° 2050 2020

Désignation de l'entreprise : <b>MENUISERIE BASSANELLI M.B.B.</b>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * <b>12</b>					
Adresse de l'entreprise : <b>ZA. Les Bastides Blanches</b>		Durée de l'exercice précédent * <b>12</b>					
Numéro SIRET * <b>3 5 0 5 5 1 2 5 5 0 0 0 4 4</b>		Néant <input type="checkbox"/> *					
		Exercice N, clos le, <b>31122019</b>					
		N-1 <b>31122018</b>					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2				
		Net 3					
		Net 4					
<b>Capital souscrit non appelé (I)</b>		AA					
<b>ACTIF IMMOBILISE *</b>	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	AB	AC				
		Frais d'établissement *					
		CX	CO				
		Frais de développement*					
		AF	AC	4 785	4 785		
		Concessions, brevets et droits similaires					
	AH	AI	12 000	12 000			
	Fonds commercial (1)						
	AJ	AK					
	Autres immobilisations incorporelles						
AL	AM						
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles							
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	AN	AC	9 953	6 617	3 335	1 567	
	Terrains						
	AP	AC	106 788	60 063	46 725	53 509	
	Constructions						
	AR	AS	21 217	20 953	264	598	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels						
	AT	AU	174 216	61 795	112 421	22 590	
	Autres immobilisations corporelles						
	AV	AW					
	Immobilisations en cours						
AX	AY						
Avances et acomptes							
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>	CS	CT					
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence						
	CU	CV					
	Autres participations						
	BB	BC					
Créances rattachées à des participations							
BD	BE	3 276		3 276	3 219		
Autres titres immobilisés							
BF	BG						
Prêts							
BH	BI	5 625		5 625	5 625		
Autres immobilisations financières *							
<b>TOTAL (II)</b>		BJ	BK	<b>337 859</b>	<b>154 213</b>	<b>183 646</b>	<b>99 107</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>STOCKS *</b>	BL	BM	6 532		6 532	7 389
		Matières premières, approvisionnements					
		BN	BO				
		En cours de production de biens					
		BP	BQ				
	En cours de production de services						
	BR	BS					
	Produits intermédiaires et finis						
	BT	BU					
	Marchandises						
BV	BW	1 102		1 102			
Avances et acomptes versés sur commandes							
BX	BY	23 959		23 959	25 709		
Clients et comptes rattachés (3) *							
BZ	CA	2 981		2 981	23 502		
Autres créances (3)							
CB	CC						
Capital souscrit et appelé, non versé							
CD	CE	350 000		350 000	350 000		
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)							
CF	CG	349 781		349 781	383 482		
Disponibilités							
CH	CI	6 272		6 272	12 904		
Charges constatées d'avance (3) *							
<b>TOTAL (III)</b>		CJ	CK	<b>740 627</b>		<b>740 627</b>	<b>802 986</b>
<b>Comptes de régularisation</b>	CW						
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	CM						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
CN							
Ecarts de conversion actif * (VI)							
<b>TOTAL GENERAL (I à VI)</b>		CO	1A	<b>1 078 487</b>	<b>154 213</b>	<b>924 274</b>	<b>902 093</b>
Renvois : (1) Dont droit au bail:		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:		(3) Part à plus d'un an :		CR	
Clause de réserve de propriété: *	Immobilisations:	Stocks :		Créances :			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Désignation de l'entreprise <b>MENUISERIE BASSANELLI M.B.B.</b>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : .....42.000..... )	DA	42 000	42 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	13 000	13 000
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK )	DC		
	Réserve légale (3)	DD	4 200	4 200
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 )	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ )	DG	560 646	537 494
	Report à nouveau	DH		
	<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	<b>74 017</b>	<b>23 152</b>
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	<b>693 863</b>	<b>619 846</b>
<b>Autres fonds propres</b>	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	<b>TOTAL (II)</b>	DO		
<b>Provisions pour risques et charges</b>	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	<b>TOTAL (III)</b>	DR		
<b>DETTES (4)</b>	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	4 681	13 925
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI )	DV	34 393	50 312
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	90 676	108 615
	Dettes fiscales et sociales	DY	44 731	78 481
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
<b>Compte régul.</b>	Autres dettes	EA	198	
	Produits constatés d'avance (4)	EB	55 731	30 914
	<b>TOTAL (IV)</b>	EC	<b>230 411</b>	<b>282 246</b>
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	<b>TOTAL GENERAL (I à V)</b>	EE	<b>924 274</b>	<b>902 093</b>
<b>RENOVOIS</b>	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	230 411	277 565	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total	
Désignation de l'entreprise : <b>MENUISERIE BASSANELLI M.B.B.</b>						Néant <input type="checkbox"/> *		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue	}	biens*	FD		FE		
				services *	FG	1 290 495	FH	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 290 495		FK		FL	1 290 495
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	440	
	Autres produits (1) (11)					FQ	33	118
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR	<b>1 290 969</b>
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stock (marchandises) *					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	645 985	587 254
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	858	4 309
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	156 538	159 597
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	9 778	8 519
	Salaires et traitements *					FY	229 064	266 569
	Charges sociales (10)					FZ	127 969	143 601
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	}	- dotations aux amortissements *		GA	18 275	19 295
				- dotations aux provisions		GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *		GC				
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		GD					
	Autres charges (12)					GE	9 441	9 909
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GF	<b>1 197 907</b>	<b>1 199 053</b>
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>						GG	<b>93 062</b>	<b>30 876</b>
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	640	548
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
<b>Total des produits financiers (V)</b>						GP	<b>640</b>	<b>548</b>
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	165	321
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
<b>Total des charges financières (VI)</b>						GU	<b>165</b>	<b>321</b>
<b>2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	<b>475</b>	<b>227</b>
<b>3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	<b>93 537</b>	<b>31 103</b>

Désignation de l'entreprise <b>MENUISERIE BASSANELLI M.B.B.</b>		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	Exercice N-1
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	39 071
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	<b>39 071</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	1 252
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	27 916
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	928
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	<b>30 095</b>
<b>4 - RES ULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	<b>8 976</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	28 496
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	<b>1 330 680</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	<b>1 256 663</b>
<b>5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)</b>		HN	<b>74 017</b>
<b>REVOIS</b>	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY	
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier *	HP	38 627
	{ - Crédit-bail immobilier	HQ	36 237
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	440
	(10) Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) de l'exploitant (13) A5 46 095	A2	75 397
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	9 415	
(13) Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 13 813 obligatoires A9 61 584 dont cotisations facultatives Madelin A7 13 813 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Produit de cession des actifs cédés		39 071	
Valeur nette comptable des actifs cédés	27 916		
Contraventions	1 100		
Diverses régularisations	152		
Dotation exceptionnelle Immo mises au rebut	928		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

## Annexe au Bilan

Etat exprimé en euros

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

- Le bilan de l'exercice présente un total de **924 274** euros
  
- Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :
  - un total produits de **1 330 680** euros
  - un total charges de **1 256 663** euros
  
  - dégage un résultat de **74 017** euros

L'exercice considéré :

- débute le **01/01/2019**
- finit le **31/12/2019**
- et a une durée de **12** mois.

Les notes (ou tableaux ) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Ces comptes annuels sont établis par le dirigeant de **MENUISERIE BASSANELLI M.B.B.** avec le concours du cabinet qui intervient dans le cadre de sa mission de **Présentation des Comptes Annuels** qui lui a été confiée.

ANNEXE - Elément 1

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **924 274** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 330 680** euros et un total **charges** de **1 256 663** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **74 017** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2019** et finit le **31/12/2019**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

## Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

ANNEXE - Elément 1

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

## Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

## Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

## Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE - Elément 6.12

## Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2019
<b>Charges constatées d'avance - EXPLOITATION</b>			<b>6 272</b>
Elcia	01/12/2019 30/11/2020	994	
Suderiane - Informatique	01/02/2019 31/01/2020	15	
Suderiane	01/03/2019 28/02/2020	345	
Diac	20/12/2019 19/01/2020	332	
Diac	09/12/2019 08/01/2020	92	
CM -CIC Leasing	01/01/2020 31/03/2020	330	
Crédit bail master	01/01/2019 19/12/2021	4 165	
<b>Charges constatées d'avance - FINANCIERES</b>			
<b>Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES</b>			
<b>TOTAL</b>			<b>6 272</b>

--	--

ANNEXE - Elément 6.11

## Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2019

<b>Total des Charges à payer</b>		<b>692</b>
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>		<b>237</b>
<i>Fournisseurs - Fact non parv</i>	237	
<b>Dettes fiscales et sociales</b>		<b>257</b>
<i>Etat- Charges à payer</i>	257	
<b>Autres dettes</b>		<b>198</b>
<i>Autres avoirs à établir</i>	198	

ANNEXE - Elément 6.12

## Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2019
<b>Produits constatés d'avance - EXPLOITATION</b> Divers acomptes clients 2019 pour travaux 2020		55 731	55 731
<b>Produits constatés d'avance - FINANCIERS</b>			
<b>Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS</b>			
<b>TOTAL</b>			<b>55 731</b>

--

ANNEXE - Elément 6.17

## Ventilation du chiffre d'affaires

Etat exprimé en euros		31/12/2019
<b>Chiffre d'affaires par secteur d'activité</b>		<b>1 290 495</b>
<b>Production vendue Services</b>		<b>1 290 495</b>
<i>Prestations de services 5,5 %</i>	537 368	
<i>Prestations de services 10 %</i>	496 134	
<i>Prestations de services 20 %</i>	256 793	
<i>Prestat° services Autoliquidat</i>	200	
<b>Chiffre d'affaires par marché géographique</b>		<b>1 290 495</b>
<b>Chiffre d'affaires FRANCE</b>		<b>1 290 495</b>
<i>Prestations de services 5,5 %</i>	537 368	
<i>Prestations de services 10 %</i>	496 134	
<i>Prestations de services 20 %</i>	256 793	
<i>Prestat° services Autoliquidat</i>	200	

Désignation de l'entreprise <b>MENUISERIE BASSANELLI M.B.B.</b>										Néant <input type="checkbox"/> *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
						1		Consecriptives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
								2		3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement <b>TOTAL I</b>				CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles <b>TOTAL II</b>				KD	16 785	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains				KG	7 212	KH		KI	2 741	
	Constructions	Sur sol propre	[ Dont Composants	L9	KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	[ Dont Composants	M1	KM		KN		KO		
	Installations générales, agencements * et aménagements des constructions		[ Dont Composants	M2	KP	106 788	KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		[ Dont Composants	M3	KS	21 217	KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	43 523	KW		KX	4 001	
		Matériel de transport *			KY	4 109	KZ		LA	122 030	
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	28 486	LC		LD	2 829	
	Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes				LK		LL		LM		
	<b>TOTAL III</b>				LN	211 334	LO		LP	131 601	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
Autres participations				8U		8V		8W			
Autres titres immobilisés				1P	3 219	1R		1S	57		
Prêts et autres immobilisations financières				1T	5 625	1U		1V			
<b>TOTAL IV</b>				LQ	8 844	LR		LS	57		
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)</b>				ØG	236 963	ØH		ØJ	131 658		
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
		par virement de poste à poste		par cessions a des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4			
		1		2							
INCORP.	Frais d'établissement et de développement <b>TOTAL I</b>				IN		CØ		DØ		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles <b>TOTAL II</b>				IO		LV	16 785	LW	16 785	
CORPORELLES	Terrains				IP		LX	9 953	LY		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agencets et am des constructions		IS		MG	106 788	MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ	21 217	MK		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers		IU	2 831	MM	44 693	MN		MO	
		Matériel de transport		IV	27 931	MP	98 208	MQ		MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS	31 314	MT		MU	
	Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA		
	Avances et acomptes				NC		ND		NE		
	<b>TOTAL III</b>				IY	30 762	NG	312 173	NH		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7	
Autres participations				IØ		ØX		ØY			
Autres titres immobilisés				I1		2B	3 276	2C			
Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E	5 625	2F			
<b>TOTAL IV</b>				I3		NJ	8 901	NK			
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)</b>				I4		ØK	30 762	ØL	337 859	ØM	

\* (Ne pas reporter le montant des centimes)

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

**AMORTISSEMENTS**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : MENUISERIE BASSANELLI M.B.B. Néant  \*

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement <b>TOTAL I</b>		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles <b>TOTAL II</b>		PE	4 785	PF		PG		PH	4 785
Terrains		PI	5 645	PJ	972	PK		PL	6 617
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	53 279	PW	6 784	PX		PY	60 063
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	20 619	QA	334	QB		QC	20 953
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	28 986	QE	6 232	QF	2 831	QG	32 387
	Matériel de transport	QH	3 581	QI	789	QJ	16	QK	4 354
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	20 961	QM	4 092	QN		QO	25 054
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
<b>TOTAL III</b>		QU	133 071	QV	19 203	QW	2 846	QX	149 428
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>		ØN	137 856	ØP	19 203	ØQ	2 846	ØR	154 213

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS					REPRISES					Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements <b>TOTAL I</b>	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
Autres immob. incorporelles <b>TOTAL II</b>	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6				
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3				
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1				
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9				
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6				
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4				
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2				
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9				
<b>TOTAL III</b>	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8				
Frais d'acquisition de titres de participations <b>TOTAL IV</b>	NL			NM			NO				
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV				
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY		Total général non ventilé (NW - NY)	NZ				

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *			
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : **MENUISERIE BASSANELLI M.B.B.**

Néant  \*

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
	<b>TOTAL I</b>	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5G	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
	<b>TOTAL II</b>	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
		- corporelles	6E	6F	6G	6H
		- titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A	
	<b>TOTAL III</b>	7B	TY	TZ	UA	
	<b>TOTAL GENERAL ( I + II + III )</b>	7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE	UF		
	- financières		UG	UH		
	- exceptionnelles		UJ	UK		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

CADRE A		ETAT DES CREANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations		UL		UM	UN	
	Prêts (1) (2)		UP		UR	US	
	Autres immobilisations financières		UT	5 625	UV	5 625	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA				
	Autres créances clients		UX	23 959	23 959		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO )		ZI				
	Personnel et comptes rattachés		UY				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ				
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM			
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	2 966	2 966	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN			
		Divers		VP			
	Groupe et associés (2)		VC				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	15	15		
	Charges constatées d'avance		VS	6 272	6 272		
	<b>TOTAUX</b>			VT	<b>38 837</b>	<b>33 212</b>	<b>5 625</b>
	RENOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice	VD			
des - Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE				
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF				
CADRE B		ETAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG				
	à plus d'1 an à l'origine		VH	4 681	4 681		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	90 676	90 676			
Personnel et comptes rattachés		8C	36	36			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	17 344	17 344			
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	23 432	23 432		
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	3 373	3 373		
	Obligations cautionnées		VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	547	547		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI	34 393	34 393			
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	198	198			
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ					
Produits constatés d'avance		8L	55 731	55 731			
<b>TOTAUX</b>			VY	<b>230 411</b>	<b>230 411</b>		
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	9 244	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.		

Désignation de l'entreprise : <b>MENUISERIE BASSANELLI M.B.B.</b>		Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le : <b>31122019</b>				
<b>I. REINTEGRATIONS</b>				<b>BENEFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>				
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)					WA	74 017	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)					WD		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles					WE	13 886	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)					WF		
	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)					WG	1 970	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option					RA		
	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))					RB		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf tableau 2058-B, cadre III)					WI		
	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)					XX		
	Amendes et pénalités					WJ	1 100	
Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *					XZ			
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*					XY			
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)					I7	28 496		
Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		
RÉGIMES D'IMPOSITION PARTICULIERS ET IMPOSITIONS DIFFÉRÉES	Moins-values nettes à long terme					I8		
	- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)							
	- imposées au taux de 0 %							
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *							
- Plus-values nettes à court terme					WN			
- Plus-values soumises au régime des fusions					WO			
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)					XR			
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU				
		Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW				
		Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art.209C)		SX				
		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8				
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage					Y1			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage					Y3			
<b>TOTAL I</b>					WR	<b>119 469</b>		
<b>II. DEDUCTIONS</b>				<b>PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>				
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *					WT			
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégré dans les résultats comptables de l'exercice (cf tableau 2058-B, cadre III)					WU			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme					WV		
	- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)							
	- imposées au taux de 0 %					WH		
	- imposées au taux de 19 %					WP		
	- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures					WW		
	- imputées sur les déficits antérieurs					XB		
Autres plus-values imposées au taux de 19 %					I6			
Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *					WZ			
Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation)					2A			
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)					ZX			
Mesures d'incitation	Dédouation autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer * .					ZY		
	Majoration d'amortissement *					XD		
	Abattement sur le bénéfice et exonérations	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9		Entreprises nouvelles 44 sexies	L2	
		Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)		L6		Société investissement immobilier cotées (art. 208C)	K3	
		Zone franche urbaine-TF (art. 44 octies et octies A)		OV		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	IF	
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)		PP		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindécies)	PC	
	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		L5		Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA		
Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)		XC		Zone de développement prioritaire (art.44 septdecies)	PB			
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)					XS			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9		Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite		YH		
Créance dégagee par le report en arrière de déficit		ZI						
Dt déd. exc (art 39 decies A)		YA		Dt déd. exc (art 39 decies B)	YB			
Dt déd. exc (art 39 decies C)		YC		Dt déd. exc (art 39 decies D)	YD			
Dédouation des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage					Y2			
<b>III. RESULTAT FISCAL</b>					<b>TOTAL II</b>			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { bénéfice ( I moins II )					XI	119 469		
déficit ( II moins I )					XJ			
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*					ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*					XL			
<b>RESULTAT FISCAL BENEFICE</b> (ligne XN) ou <b>DEFICIT</b> reportable en avant (ligne XO)					XN	<b>119 469</b>		
					XO	<b>0</b>		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : <b>MENUISERIE BASSANELLI M.B.B.</b>										Néant <input type="checkbox"/> *		
ORIGINES (I)	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS (I)	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB					
						- Autres réserves	ZD	23 152				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	23 152		Dividendes		ZE					
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions		ZF					
	<b>TOTAL I</b>	ØF	<b>23 152</b>		Report à nouveau		ZG					
										<b>TOTAL II</b>		<b>23 152</b>
<b>RENSEIGNEMENTS DIVERS</b>										Exercice N :		Exercice N-1 :
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier ( précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail )	J7		YQ				84 093				
	- Engagements de crédit-bail immobilier			YR								
	- Effets portés à l'escompte et non échus			YS								
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance			YT	2 106			1 010				
	- Locations, charges locatives ( dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois ) et de copropriété	J8	43 449	XQ	47 620			47 329				
	- Personnel extérieur à l'entreprise			YU								
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)			SS	7 372			6 760				
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages			YV								
	- Autres comptes ( dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles )	ES		ST	99 441			104 498				
	<b>Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052</b>			ZJ	<b>156 538</b>			<b>159 597</b>				
IMPOTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE			YW	3 120			3 445				
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS		9Z	6 658			5 074				
	<b>Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052</b>			YX	<b>9 778</b>			<b>8 519</b>				
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée			YY	133 645			118 444				
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations			YZ	153 796			144 412				
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2019) *			ØB	140 397							
	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *			ØS								
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *			ZK			%		%			
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP			- Filiales et participations (Liste au 2059-G Si oui cocher 1 Sinon 0)				ZR			
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								RG			
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								RH			
REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL				
				Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC				
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO				
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF				
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ							

(1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/1

(1)

Néant \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 3|1|1|2|2|0|1|9|

N° SIRET 3|5|0|5|5|1|2|5|5|0|0|0|4|4|

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE MENUISERIE BASSANELLI M.B.B.

ADRESSE ( voie ) Z.A. Les Bastides Blanches

CODE POSTAL 04220 VILLE SAINTE TULLE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune Pays

NEANT

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.  
\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

ANNEXE - Elément 6.14

## Capital social

Etat exprimé en euros		31/12/2019	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		2 625,00	16,0000	42 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	<b>Du capital social fin d'exercice</b>		<b>2 625,00</b>	<b>16,0000</b>	<b>42 000,00</b>

--

**MENUISERIE BASSANELLI M.B.B.**  
**Société à responsabilité limitée**  
**au capital de 42.000 €**  
**Siège social : ZA - Les Bastides Blanches**  
**04220 SAINTE-TULLE**

**R.C.S. MANOSQUE 350 551 255**

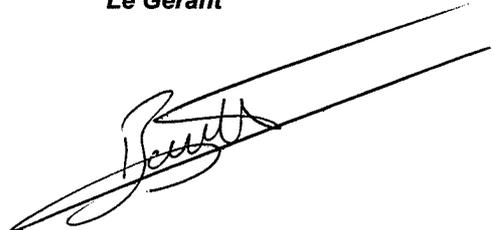
***I – PROPOSITION D’AFFECTATION DES RESULTATS DE L’EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2019 A L’ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DES ASSOCIES DU 24 JUIN 2020***

La collectivité des associés décide d’affecter le bénéfice net de l’exercice de 74.016,58 € augmenté de la « réserve spéciale Cice » de 31.321 €, formant un total de 105.337,58 € au poste « autres réserves ».

Conformément aux dispositions de l’article 243 bis de Code général des impôts, la collectivité des associés rappelle qu’aucun dividende n’a été mis en distribution au cours des trois derniers exercices.

***II – CETTE RESOLUTION A ETE ADOPTEE A L’UNANIMITE PAR L’ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DES ASSOCIES DU 24 JUIN 2020***

**Le Gérant**

A handwritten signature in black ink, written over a horizontal line. The signature is stylized and appears to be the name of the manager.